

Pau, 18 décembre 2017

Cher Adhérent, Cher Collègue,

Au nom du PRISSM, de son Conseil d'Administration et de son équipe je vous adresse tous nos vœux : que 2018 vous apporte ainsi qu'à vos proches et vos collaborateurs Santé et Travail, pour le moins.

A cette occasion je vous propose un résumé succinct de l'exercice passé et une présentation de nos principaux objectifs pour 2018.

En 2017 le PRISSM a réalisé sa mission en faisant de sérieuses économies par rapport à son budget. Contrairement à 2016, ces économies sont conjoncturelles et non pérennisables pour les années à venir, elles traduisent simplement nos difficultés à recruter des médecins. Aussi cet écart donnera lieu en début d'année à un avoir de 7% sur les cotisations payées. La cotisation moyenne sera ainsi ramenée de 69€ à 64.17€ par salarié facturé. Je me permets d'insister sur le fait que rien ne nous permet de présager la même mesure pour 2018.

Ce niveau de cotisation étant un des plus faibles voire le plus faible de France, il met aussi en évidence que notre présence en entreprise à vos côtés est sans doute insuffisante. Cette situation ne peut pas perdurer d'autant plus que la réforme a permis d'espacer nos visites pour consacrer plus de moyens aux actions sur le terrain.

Pour ce faire, dans le cadre de la cotisation actuelle, nous allons donc étoffer nos équipes pluridisciplinaires et embaucher un(e) chargé(e) de communication. Ce(tte) dernier(ère) diffusera l'ensemble des mesures prises, lors des actions en milieu de travail, dans les branches et dans les entreprises adhérentes pouvant être concernées, il(elle) animera également le site internet, tandis que les autres acteurs accentueront notre présence à vos côtés.

Par ailleurs nous vous envoyons un questionnaire de besoins qui permettra je l'espère de mieux identifier vos attentes et d'y répondre, ainsi qu'un catalogue succinct de formations et de sensibilisations qui s'adresse à vous et à vos collaborateurs.

Enfin à objectif 2019, nous construirons à Artix un local pour notre équipe détachée afin de réduire nos charges foncières, de capitaliser au lieu de louer, de recentrer géographiquement nos locaux et de proposer à l'équipe sur place une situation moins isolée et des conditions de travail similaires à l'équipe de Pau.

Les projets avancent, respectent les budgets que vous avez votés et intègrent progressivement la réforme dans nos structures, notre organisation et notre fonctionnement. Cette nouvelle façon d'appréhender la prévention des risques professionnels et le suivi médical en amont nous permettra, j'en suis sûr, de mieux comprendre notre « Médecine du travail », de mieux considérer sa vocation de partenaire (et non pas de contrôle), d'être pleinement en phase avec l'esprit de mutualisation, d'association, qui sont l'origine même de notre existence.

A un moment où certains sèment le doute sur l'organisation de nos Associations de Santé au Travail et verraient bien une organisation nationale, administrative et uniformisée, englober nos services et aligner par le haut nos cotisations, il me semble important de nous battre pour préserver l'esprit local et l'autonomie de gestion, d'éviter toute récupération qui aurait au moins pour conséquence de voir nos cotisations flamber.

Nous savons tous combien la gestion des charges est primordiale PAU pour la survie et le développement de nos entreprises.

Je vous renouvelle tous mes vœux pour 2018 et vous attend nombreux à notre Assemblée Générale qui aura lieu le 25 Juin 2018.

Le Président



Fabien DI DOMENICO